

19 juin 2017 -13:34

Déclaration d'impôt : plus que quelques jours pour la déclaration papier et l'aide dans nos bureaux et permanences !

Nous avons déjà 658.000 déclarations via Tax-on-web, et nos experts ont déjà aidé plus de 573.000 personnes à remplir leur déclaration, lors de permanences à travers tout le pays.

Aide dans nos permanences - jusqu'au vendredi 30 juin

Le SPF Finances organise jusqu'au 30 juin 2017 des permanences dans nos bureaux et dans les communes.

Attention : après le 30 juin, ce service ne sera plus disponible.

Déclaration papier - jusqu'au jeudi 29 juin

Le délai pour les déclarations papier est jusqu'au 29 juin 2017.

Tax-on-web - jusqu'au jeudi 13 juillet

Les contribuables qui utilisent Tax-on-web à la maison ont jusqu'au 13 juillet 2017 pour rentrer leur déclaration.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)